

La presque totalité
des *cancers du col de l'utérus*
PEUT ÊTRE ÉVITÉE



AVEC UN DÉPISTAGE
régulier

En général, un test est à réaliser

DE 25 À 30 ANS
TOUS LES 3 ANS

DE 30 À 65 ANS
TOUS LES 5 ANS

- ☑ **SI VOUS AVEZ REÇU UNE GREFFE D'ORGANE**
- ☑ **SI VOUS AVEZ ÉTÉ EXPOSÉE AU DISTILBÈNE AVANT VOTRE NAISSANCE**
- ☑ **SI VOUS VIVEZ AVEC LE VIH**



Le dépistage c'est différent
+ SOUVENT ET + LONGTEMPS



Comment le dépistage prévient-il le cancer du col de l'utérus ?

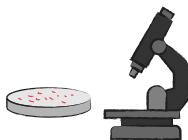
Le dépistage permet de découvrir des anomalies et de les surveiller : elles disparaissent le plus souvent spontanément.

Si nécessaire, elles seront traitées avant une aggravation, avant d'avoir eu le temps, en plusieurs années, de se transformer en cancer.

Deux tests de dépistage sont possibles à partir d'un prélèvement gynécologique :

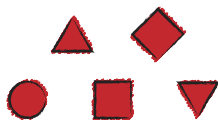
1 L'analyse des cellules (« frottis »)

Cela permet de repérer des anomalies (états précancéreux) qui comportent plusieurs niveaux de gravité.



2 Le test HPV

Le test HPV recherche des virus appelés Papillomavirus Humains (ou HPV), dont certains sont responsables de ces anomalies.



En général, un test est à réaliser

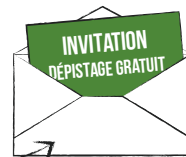
DE 25 À 30 ANS

TOUS LES 3 ANS

DE 30 À 65 ANS

TOUS LES 5 ANS

COMME PRÉVU AVEC LE NOUVEAU
dépistage organisé



La surveillance est à maintenir :

- > même après vaccination contre les HPV
- > même après la ménopause
- > même si on n'a plus de rapports sexuels

MAIS POUR

3 profils de femmes
le dépistage c'est différent
+ SOUVENT ET + LONGTEMPS



Femme greffée



Femme exposée au distilbène

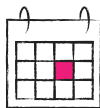


Femme vivant avec le VIH



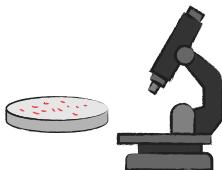
Si vous avez reçu une greffe d'organe

Le traitement anti-rejet de la greffe abaisse vos défenses immunitaires. Sur le plan gynécologique, le risque d'anomalies liées aux virus HPV est accru. Elles peuvent se produire sur la vulve, le col, le vagin.



Les recommandations actuelles sont un suivi gynécologique annuel avec :

- un examen gynécologique avec attention particulière sur la vulve, le col et le vagin,
- un prélèvement pour une **analyse des cellules**, (associée éventuellement à un test HPV).



**Selon votre âge lors de la greffe, cette surveillance pourrait être débutée dès vos 21 ans.
Elle est à poursuivre après 65 ans et en cas d'ablation de l'utérus.**

Références : Acuna SA, Lam W, Daly C et al. Cancer evaluation in the assessment of solid organ transplant candidates: A systematic review of clinical practice guidelines. *Transplant Rev (Orlando)*. 2018;32:29-35. doi: 10.1016/j.trre.2017.10.002. - Liao JB, Fisher CE, Madeleine MM. Gynecologic cancers and solid organ transplantation. *Am J Transplant*. 2019;19:1266-1277. doi: 10.1111/ajt.15292.

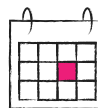


Si vous avez été exposée avant votre naissance au Distilbène



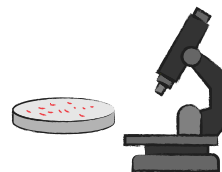
Le Distilbène (ou DES en abrégé) est un médicament prescrit aux femmes enceintes de 1950 à 1977 pour éviter des fausses-couches. Leurs filles, exposées avant la naissance, ont un risque accru :

- de lésions pré-cancéreuses du col ou du vagin
- d'un cancer particulier : l'Adénocarcinome à Cellules Claires - ou ACC - du col ou du vagin, non lié aux virus HPV.



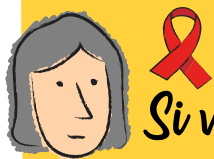
Les recommandations actuelles sont un suivi gynécologique annuel avec :

- un examen gynécologique,
- un prélèvement pour une **analyse des cellules** avec, en plus des prélèvements habituels sur le col, un prélèvement au niveau du vagin.



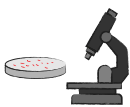
Cette surveillance est à poursuivre après 65 ans, et en cas d'ablation de l'utérus.

Références : ANSM : Complications liées à l'exposition in utero au diéthylstilbestrol (DES) Distilbène®, Stilboestrol-Borne® Actualisation 2011 - Distilbène (DES) 3 générations (Distilbène, Stilbestrol-Borne, Diethylstilbestrol) Guide Pratique pour les Professionnels de santé et les « familles DES » : à télécharger sur www.des-france.org



Si vous vivez avec le VIH

Sur le plan gynécologique, le risque d'anomalies liées aux virus HPV est accru. Elles peuvent se produire notamment sur le col de l'utérus. Votre suivi médical doit donc être adapté.



- **une analyse des cellules** est réalisée lors du diagnostic du VIH, quels que soient votre âge et la date du dernier test.

- Si vous avez été contaminée au moment de votre naissance, la première analyse des cellules est à effectuer dans l'année qui suit le début de l'activité sexuelle.

- **Pendant 3 ans**, cette analyse de cellules est à réaliser **tous les ans**.

Au bout de 3 analyses normales

- si vous êtes sous traitement antirétroviral, que la charge virale du VIH est contrôlée et que votre taux de CD4 est supérieur à $500/\text{mm}^3$: une analyse des cellules **tous les 3 ans** suffit.
- dans tous les autres cas, ce dépistage **annuel** reste nécessaire.

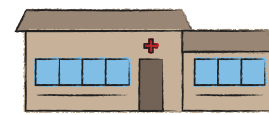
→ Cette surveillance est à poursuivre après 65 ans, et en cas d'ablation de l'utérus.

Comme pour toutes les femmes une consultation gynécologique annuelle est recommandée.

Référence : Prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH – Recommandations du groupe d'experts sous la direction du Pr Philippe Morlat et sous l'égide du CNS et de l'ANRS - Cancers (août 2017)

En pratique

Prenez rendez-vous



- > avec un gynécologue ou un médecin généraliste
- > ou dans un centre réalisant les tests, tel qu'un centre de santé, de planification familiale...
- > votre médecin peut aussi vous adresser vers une sage-femme, un laboratoire d'analyse médicale...

Comment cela se passe-t-il ?



Le prélèvement s'effectue en position gynécologique, en quelques minutes.

Il est ensuite analysé : quelques jours plus tard, si un contrôle ou d'autres examens sont nécessaires, votre médecin vous en informera, sinon vous recevrez les résultats directement.



*Comme pour toutes les femmes...
cette surveillance est à maintenir :*

- > même après vaccination contre les HPV
- > même après la ménopause
- > même si on n'a plus de rapports sexuels

Campagne initiée par des associations agréées en santé

Pour les personnes greffées

AGCPSO

Association Greffés Cœur Poumon Sud-Ouest

730 côte du Bridat, 33880 Baurech - 06 88 44 70 64

www.agcpso.fr

Alliance du Cœur Sud-Ouest

Hôpital cardiologique CHU Haut Lévêque,

Avenue de Magellan, 33 600 Pessac - 06 11 73 22 46

www.allianceducœur-so.fr

AMATHSO - TRANSHEPATE

Association des malades et transplantés

Hépatiques du Sud-Ouest

Espace Associations - Hôpital Haut-Lévêque

Av. Magellan - 33604 PESSAC - contact@amathso.org

www.amathso.org

France Rein Aquitaine

41 A rue Blanchard-Latour, 33000 Bordeaux

aquitaine@francerein.org - 06 08 31 39 64

www.francerein-aquitaine.fr

Pour les personnes concernées par le Distilbène (DES)

Réseau D.E.S. France

1052 rue de la Ferme de Carboué

40000 Mont de Marsan - 05 58 75 50 04

contact@des-france.org - www.des-france.org

Pour les personnes vivant avec le VIH

AIDES Gironde

6 quai de Paludate 33800 Bordeaux - 05 57 87 77 77

gironde@aides.org - www.aides.org



Campagne réalisée avec le soutien financier
de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Et soutenue par :



Société Française de Colposcopie
et de Pathologie Cervico-Vaginale

DÉPISTAGE
DESCANCERS
Centre de coordination
Nouvelle-Aquitaine